



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 16 mai 2019 — N° 44

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du cégep de Thetford.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Ali Nestor Charles, fondateur de l'organisme Ali et les princes de la rue.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Granby inc.

M. Derraji (Nelligan) fait une déclaration afin de souligner le travail et la solidarité des citoyens lors des inondations printanières à Pierrefonds et à L'Île-Bizard.

Mme Guilbault (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Claudette Jobidon-Hethrington, récipiendaire de la Médaille du lieutenant-gouverneur.

16 mai 2019

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de féliciter le jeune Tyler Molaison, champion canadien de boxe.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de souligner l'ouverture du centre La Libellule de Keila et Véro inc.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes.

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter Mmes Maude Ducharme et Stéphanie Lefebvre, lauréates des Grands Prix Santé et sécurité du travail.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des services de garde en milieu scolaire.

À 9 h 52, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

16 mai 2019

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Fournier (Marie-Victorin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 393 Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 393.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Le rapport du Commissaire au développement durable faisant partie du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale, pour l'année 2019-2020.

(Dépôt n° 605-20190516)

L'addenda au plan stratégique 2018-2023 du Protecteur du citoyen déposé à l'Assemblée le 10 mai 2018. Ce document est accompagné de la lettre de M^e Marie Rinfret, protectrice du citoyen, adressée au président concernant cet addenda.

(Dépôt n° 606-20190516)

16 mai 2019

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 14 et 15 mai 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 14, Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique.

(Dépôt n° 607-20190516)

Dépôts de pétitions

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 245 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de mesures garantissant un milieu exempt de violence pour le personnel de soutien scolaire.

(Dépôt n° 608-20190516)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 777 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un cours d'éthique environnementale obligatoire au niveau collégial.

(Dépôt n° 609-20190516)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

16 mai 2019

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 25 mars 2019, adressée aux présidentes-directrices générales, présidents-directeurs généraux, directrices générales et directeurs généraux des établissements publics de santé et de services sociaux, par M. Yvan Gendron, sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux, concernant les épisodes de chaleur extrême dans les CHSLD.

(Dépôt n° 610-20190516)

Votes reportés

L'Assemblée tient les votes reportés, le 15 mai 2019, sur la motion proposée par Mme Dorion (Taschereau) et sur la motion d'amendement proposée par M. Nadeau-Dubois (Gouin), aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de M. Nadeau-Dubois (Gouin).

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion de la députée de Taschereau soit amendée de la manière suivante :

Après le paragraphe 3) ajouter le paragraphe suivant :
« 4) QU'il exigera le transfert en bloc des budgets fédéraux en infrastructures ».

La motion d'amendement est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **111** en annexe)

Pour : **18** Contre : **98** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de Mme Dorion (Taschereau).

16 mai 2019

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de confirmer :

- 1) la réalisation du projet de Réseau de transport structurant de Québec tel que prévu, sans le morceler ou le réaliser par phase;
- 2) le financement du projet avec les fonds fédéraux, selon le plan déjà convenu, et ce, dans les plus brefs délais;
- 3) qu'il exigera l'ensemble des sommes dues au Québec pour la réalisation d'infrastructures vertes partout sur le territoire québécois.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **112** en annexe)

Pour : **38** Contre : **78** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des patriotes, qui se tiendra le 20 mai 2019;

QU'elle souligne l'importance de la lutte menée par les patriotes de 1837 et 1838 pour la reconnaissance de notre nation, pour sa liberté politique et son émancipation, et pour l'établissement d'un gouvernement responsable et démocratique;

16 mai 2019

QU'elle rappelle la nécessité de garder vivante la mémoire des femmes et des hommes patriotes;

QUE, dans le cadre de la Journée nationale des patriotes, l'Assemblée nationale hisse le drapeau des patriotes;

QU'elle suggère également aux municipalités et arrondissements du Québec d'arborer ce drapeau dans le cadre de cette journée.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 113 en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, conjointement avec M. Barrette (La Pinière), Mme Dorion (Taschereau), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme son appui au réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec;

QU'elle réitère son engagement à la réalisation du projet;

QU'elle demande au gouvernement de financer le projet avec les fonds fédéraux, dans les plus brefs délais;

QU'elle demande au gouvernement d'utiliser l'ensemble des sommes dues au Québec pour la réalisation d'infrastructures vertes partout sur le territoire québécois.

16 mai 2019

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 114 en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Barrette (La Pinière), conjointement avec Mme Dorion (Taschereau) et M. Ouellette (Chomedey), présente une motion concernant la liste des projets du Québec qui seraient financés par le volet infrastructures vertes de l'Entente bilatérale Canada – Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Zanetti (Jean-Lesage), conjointement avec Mme David (Marguerite-Bourgeois), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi transférant au commissaire au lobbying la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi resserrant l'encadrement du cannabis;

16 mai 2019

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans.

Mme Soucy, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du Directeur général des élections du Québec; puis en séance publique afin d'entendre le Directeur général des élections du Québec; enfin, en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations à la suite de de cette audition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 31 mai 2019, M. Fontecilla (Laurier-Dorion) s'adressera à Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'absence de plan global du gouvernement caquiste pour lutter contre la crise du logement ».

16 mai 2019

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 15 mai 2019, sur la motion de Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, proposant que le principe du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 115 en annexe)

Pour : **96** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 16 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 16 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

16 mai 2019

M. Bonnardel, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bonnardel, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Rizqy (Saint-Laurent).

À 17 h 59, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 28 mai 2019, à 13 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

16 mai 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de M. Nadeau-Dubois (Gouin) :

(Vote n° 111)

POUR - 18

Arseneau (PQ)	Ghazal (QS)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	
Dorion (QS)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	
Fontecilla (QS)	LeBel (PQ)	Perry Mélançon (PQ)	
Fournier (IND)	(Rimouski)	Richard (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roy (PQ)	
(Jonquière)		(Bonaventure)	

CONTRE - 98

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (PLQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Jean-Talon)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Rousselle (PLQ)
(Prévost)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellette (IND)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

16 mai 2019

Sur la motion de Mme Dorion (Taschereau) :

(Vote n° 112)

POUR - 38

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Arcand (PLQ)	Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Barrette (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Labrie (QS)	Ouellette (IND)	Thériault (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Leduc (QS)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Leitão (PLQ)	Proulx (PLQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Maccarone (PLQ)	(Jean-Talon)	
David (PLQ)	Marissal (QS)	Rizqy (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Massé (QS)	Robitaille (PLQ)	
Dorion (QS)	Melançon (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Ménard (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

CONTRE - 78

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	LeBel (PQ)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Lac-Saint-Jean)	(Rimouski)	Richard (PQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Les Plaines)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (PQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Legault (CAQ)	(Bonaventure)
Carmant (CAQ)	Hivon (PQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caron (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	Martel (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	McCann (CAQ)	Thouin (CAQ)
Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

16 mai 2019

Sur la motion de M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 113)

POUR - 115

Allaire (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
(Prévost)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellette (IND)	Thériault (PLQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Cicccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
Dufour (CAQ)	(Champlain)	Proulx (PLQ)	
Émond (CAQ)	LeBel (PQ)	(Jean-Talon)	
	(Rimouski)		

16 mai 2019

Sur la motion de M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, conjointement avec M. Barrette (La Pinière), Mme Dorion (Taschereau), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 114)

POUR - 114

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Rimouski)	(Jean-Talon)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	(Chauveau)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boulet (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellette (IND)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

16 mai 2019

Sur la motion de Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation :

(Vote n° 115)

POUR - 96

Allaire (CAQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Champlain)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (PLQ)
Bachand (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Jean-Talon)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Ghazal (QS)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Leduc (QS)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Boulet (CAQ)	Hivon (PQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Marissal (QS)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	McCann (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Émond (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (PQ)	Poulin (CAQ)	
	(Rimouski)		